

Penniman, Howard R. (ed.), *France at the Polls : The Presidential Election of 1974*, American Enterprise Institute for Public Policy Research, Washington, D.C., 1975.

Maureen Covell

Volume 8, numéro 4, 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700829ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700829ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Covell, M. (1977). Compte rendu de [Penniman, Howard R. (ed.), *France at the Polls : The Presidential Election of 1974*, American Enterprise Institute for Public Policy Research, Washington, D.C., 1975.] *Études internationales*, 8(4), 668-669. <https://doi.org/10.7202/700829ar>

PENNIMAN, Howard R. (ed.), *France at the Polls : The Presidential Election of 1974*, American Enterprise Institute for Public Policy Research, Washington, D.C., 1975.

Une élection nationale est plus qu'un simple choix entre candidats ; elle peut aussi éclaircir d'autres aspects du système politique d'un pays – rapports entre partis politiques, intégration territoriale et sociale, attitude des électeurs envers le système. En France, où le système des partis est toujours en évolution et les institutions politiques sont remises encore en question, une élection, surtout présidentielle, donne l'occasion de faire le bilan du système politique. C'est un des mérites de *France at the Polls : The French Presidential Election of 1974*, rédigé par Howard Penniman : en effet, l'ouvrage contient des articles qui traitent non seulement des actualités de cette élection, mais aussi des circonstances de fond du scrutin.

Les articles représentent les efforts de sept auteurs français et de deux Américains spécialistes de la politique française qui traitent des sujets divers : changements dans les moyens et dans la signification du choix du président de la République, rapports entre l'élection de 1974 et l'évolution de l'UDR et de la Gauche unifiée, place de ce scrutin dans la tradition électorale française vue par la cartographie électorale, et rôle des sondages d'opinion publique et des *media* dans le déroulement de la campagne. Malgré le nombre d'articles axés sur le même sujet, on trouve très peu de répétitions ; chaque article a sa contribution propre dans l'ensemble.

Néanmoins, on retrouve plusieurs thèmes dans chaque article ; le thème le plus en évidence étant celui de contrepoint entre le rôle de Giscard d'Estaing comme casseur de l'unité de la droite et celui de François Mitterrand comme architecte de l'unité de la gauche. Pendant les premières années de la V<sup>e</sup> République, on se demandait si

l'unification de la Droite autour de l'UDR pouvait amener à un mouvement pareil chez la Gauche ; les auteurs de *France at the Polls* posent la question opposée : les succès de la Gauche unifiée amèneront-ils une pareille consolidation de la Droite, qui semble, pour le moment, avoir retrouvé son individualisme traditionnel. Comme le montrent les articles sur les stratégies des ministériels de la droite, gaullisme et anti-gaullisme, majorité et opposition, droite et gauche ne sont pas des catégories identiques, une situation qui complique le mouvement vers la bipolarisation que l'on a l'habitude de trouver dans la vie politique de la V<sup>e</sup> République.

Il y a toujours quelques problèmes dans un tel ensemble d'articles. On peut trouver ailleurs la majorité de l'information présentée ici, notamment dans le numéro de la *Revue française de science politique* consacré à l'élection de 1974 ; les spécialistes de la politique française trouveront peu de surprises dans *France at the Polls*. Mais le livre a l'avantage de présenter l'information et les interprétations sous une forme plus accessible et de donner à la fois la description des événements de la campagne, et l'information nécessaire pour les comprendre, d'une façon utile pour ceux qui ne sont pas des spécialistes de la politique française. Les chapitres qui traitent de l'organisation des *media* français et de leur rôle électoral sont très utiles de ce point de vue. D'autres lacunes résultent de l'état de la discipline de la politique comparée. Nous n'avons pas encore des théories du choix électoral dans les systèmes politiques tels que le système français, où l'identification avec un parti politique joue un faible rôle dans les mécanismes de ce choix. Il nous manque aussi une méthode pour réconcilier les résultats de la cartographie électorale avec ceux des sondages. Ces deux techniques restent encore comme des moyens parallèles et même compétitifs dans l'étude du choix électoral. *France at the Polls* n'essaie pas de combler ces lacunes, mais reste quand même une étude très

valable, à la fois de l'élection de 1974 et du système politique français.

Maureen COVELL

*Science politique,*  
*Université Columbia, British Columbia*

RIDEAU, J., GERBERT, P., TORRELLI, M. et CHEVALIER, R. M., *La France et les communautés européennes* (sous la direction de), Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris, 1975, 1071p.

Il s'agit d'un ouvrage collectif auquel ont participé 56 collaborateurs, dont certains furent les auteurs de la CEE. L'objectif était de fixer en 1975 (en fait, les textes ont été rédigés en 1974 et portent, par conséquent, sur l'évolution des institutions depuis les origines jusqu'en 1973) l'attitude de la France à l'égard de la CEE, d'une part, et son comportement à l'intérieur de ses institutions, d'autre part. L'initiative de l'entreprise revient au professeur Rideau, directeur du Centre d'études européennes de l'Institut du droit, de la paix et du développement de l'université de Nice. Comme le souligne la préface de R. J. Dupuy, directeur de l'Institut : « on a plus insisté sur l'actualité plutôt que sur l'influence de la pensée des acteurs de la construction européenne ». À cet égard, le professeur Dupuy rappelle avec raison l'influence saint-simonienne et proudhonnienne à l'origine de la première institution à savoir la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).

Noter l'influence de la France dans les communautés semble légitime : elle tient à son rôle moteur dans la création, à des degrés divers, des trois organisations : CECA, EURATOM, CEE ; son poids dans l'équilibre des Six a longtemps été considérable face à l'Allemagne diminuée par les conséquences de la guerre. De plus, chaque république – IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> – a marqué de son style le développement européen. La Communauté bénéficia de la paternité bienveillante

de la première ; par contre, sous la seconde, elle n'eut le support (et ceci est principalement vrai en ce qui concerne la Commission) des gaullistes que dans la mesure où les options trouvaient, spécialement dans la politique agricole commune, une convergence des opinions (à défaut des intérêts). En 1965, celle-ci faisant défaut, l'engagement de la Commission dans la voie des réformes institutionnelles fut bloquée par la France. L'opposition fondamentale entre les tenants de la méthode supranationale et ceux de la méthode interétatique apparaît bien mise en évidence dans la première partie de l'ouvrage. Constatons simplement que les partisans de l'Europe unie ont reproché au président de Gaulle d'être demeuré empêtré dans des conceptions internationales éculées dont l'effet premier fut non seulement d'enterrer toute idée de supranationalité mais de refuser l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE en 1963 au nom d'une Europe libérée de la pénétration politique américaine. Dans ce sens, la politique étrangère de la V<sup>e</sup> est étroitement liée au sens que l'on voulait donner au développement de la CEE. Plus concret apparaît l'examen des conceptions communautaires de de Gaulle qui, libéré de tout à-priorisme théorique – autre que celui qui fait de l'État un acteur international irréductible –, a abordé les institutions de Bruxelles avec un pragmatisme qui tout aussi bien les affermissait ou les contrariait dans leur essor, selon les impératifs des intérêts français. Or le Président pensait ceux-ci non à l'échelle de l'Europe mais à l'échelle du monde. Dès lors, les attitudes successives de la France à l'égard de la Communauté ainsi situées, sans exclure une certaine logique, posaient plus de problèmes qu'ils en résolvaient. Pour ceux qui supportaient l'idée d'une Europe unie, la Communauté économique devait naturellement se prolonger dans une Europe politique, pour le Général, il s'agissait de deux plans distincts ; l'Europe politique relevait d'un éventuel accord d'État destiné à faire prévaloir l'euro-péisme sur l'atlantisme.